

FLASH INFO CFDT-VNF

FERMETURES DES LOCAUX : LA CFDT-VNF DÉFEND LE CHOIX DES AGENTS !

Lors du CSA local du 9 octobre 2026, la direction a présenté les fermetures ponctuelles des locaux et la mise en veille énergétique de certains bâtiments.

MISE EN VEILLE ÉNERGÉTIQUE

Du 24 décembre 2026 après la journée au 4 janvier 2027, les sites suivants seront fermés :

- Bâtiments Skyline et Victor
- Salle de Toul-Valcourt
- Sièges ST CMRE-EN, ST Vosges et ST Meuse-Ardenne
- ME 26 à Toul

Le nouveau siège du ST Moselle à l'Arsenal n'est pas concerné.

Les agents pourront **télétravailler** s'ils ne souhaitent pas poser quatre jours de congés, RTT ou récupération, ou s'ils ne disposent plus de jours disponibles.

LA POSITION DE LA CFDT-VNF

Nous défendons le libre choix des congés, l'accès effectif au télétravail et l'égalité de traitement entre les personnels.

Fermer les bâtiments ne doit pas signifier imposer des congés !

La CFDT-VNF restera vigilante quant à l'application de ces mesures et au respect des droits des agents.

CFDT-VNF : défendre vos droits, préserver vos conditions de travail !

PONTS 2027

Deux journées de fermeture sont prévues : vendredi 7 mai et vendredi 12 novembre 2027.

Ces mesures concernent les personnels tertiaires, à l'exclusion des personnels de terrain, d'atelier et de leurs N+1. La continuité du commandement sera assurée par les astreintes.

